

# LUTTE POUR LA GRILLE DES SALAIRES & LA BAISSÉ DES FACTURES

**CPPNI DU 23 OCTOBRE :**

## **DES AVANCÉES CONCRÈTES MAIS UN CONTENU INSUFFISANT !!!**

Grâce à la lutte, les employeurs ont enfin un mandat pour négocier. Les reculs sociaux contenus dans le projet d'accord 2024 sont enterrés ! Ils proposent un calendrier permettant de conclure un accord global qui contiendra au moins tous les aspects suivants :

• **STRUCTURE DE LA GRILLE :**

- Mandat pour revaloriser l'intégralité de la grille : **ACTÉ** Le taux reste à négocier.
- Intention d'avoir un minimum de grille 2% au-dessus du SMIC : **ACTÉ** Conséquences pour le reste de la grille à définir mais mesure pérenne !

• **RÉMUNÉRATION :**

- Intervention auprès des pouvoirs publics sur un minimum de pension au NR100 : **ACTÉ**
- Revalorisation de l'indemnité d'astreinte à l'échelon 4 : **ACTÉ**
- Mise en place de 2 nouveaux échelons : **ACTÉ** Les taux restent à négocier
- Mise en place d'un dispositif type "échelle mobile des salaires" : **ENVISAGEABLE** Si dans le respect de la loi
- Evolutions de la majoration résidentielle, de l'Indemnité Spéciale DOM (ISD) ou encore du dispositif "Vie chère" : **À DISCUTER** Les employeurs reconnaissent qu'un travail est à réaliser sur ces aspects

• **EMBAUCHES :**

- Revalorisation des niveaux de NR à l'embauche : **ACTÉ** Les niveaux en fonction des diplômes et de l'expérience restent à négocier

• **CONTRÔLE SOCIAL (GARANTIES POUR TOUTES LES PARTIES) :**

- Suivi et contrôle de l'accord avec les OS : **ACTÉ**

• **MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE CHAQUE MESURE :**

- Suivi et contrôle avec les OS : **ACTÉ**

Bien qu'insuffisantes, ces premières "annonces" ou "avancées" (à chacun son appréciation) seront des points d'ancrage et de négociation ! A nous, d'aller chercher le meilleur sur chaque thématique dès le 18 novembre et lors de toutes les CPPNI à venir.

Quoiqu'il en soit, les  **futures négociations ne pourront être que "gains et améliorations" et c'est bien grâce à la mobilisation des agents et à l'impulsion et la ténacité de la FNME-CGT !**

Nous savions que cette lutte serait un marathon dans lequel, employeurs et autres OS ne nous aideraient pas ! Malgré tout, restons déterminés et combattifs !

Un grand bravo à tous les grévistes, comme à Cruas, Toulouse, en Béarn-Bigorre, à Storengy, à Elengy... dans toutes ces entreprises et ces localités où la mobilisation demeure forte !

**Merci à toutes celles et ceux qui se mobilisent pour améliorer les salaires des 140 000 agents des IEG!**

M  
O  
B  
I  
L  
I  
S  
A  
T  
I  
O  
N

# LUTTE POUR LA GRILLE DES SALAIRES & LA BAISSÉ DES FACTURES

Sur les négociations annuelles obligatoires (NAO), autre sujet à l'ordre du jour de la CPPNI : pas beaucoup mieux !

Alors que la FNME CGT revendique une "échelle mobile des salaires" et un rattrapage de l'inflation des années passées (11%), les employeurs imposent un accord sans validation des OS. Ce sera donc une recommandation patronale, une sorte de 49.3 de Branche !

**Seulement 0,5% d'augmentation du SNB !**

**Ainsi que 0,6% d'ancienneté et 0,9% d'Avancements Individuels au Choix en guise de recommandations de Branche !**

**Que de mépris ! Les Electriciens et Gaziers apprécieront sans doute une fois encore de perdre du pouvoir d'achat ?!**

Enfin la FNME-CGT continue sa bataille pour la baisse des factures des usagers, à commencer par la baisse de TVA :



**Quels que soient les sujets et les échéances, la FNME-CGT continuera de travailler, de mobiliser et de lutter dans le seul intérêt des agents, retraités et bénéficiaires des IEG.**

Constante, crédible et combative notre organisation se félicite du chemin parcouru et des premières avancées obtenues, même si elles ne sont pas encore au niveau attendu !

**POUR QUE LES PROPOSITIONS DES EMPLOYEURS SUR L'ENSEMBLE DE NOS JUSTES REVENDICATIONS SOIENT DE HAUT NIVEAU, LA FNME-CGT CONTINUERA D'APPELLER À METTRE SOUS SURVEILLANCE DES AGENTS GRÉVISTES LES PROCHAINES NÉGOCIATIONS**

**ALORS LE 18 NOVEMBRE :**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE, MOBILISÉS ET DANS L'ACTION !**

M  
O  
B  
I  
L  
I  
S  
A  
T  
I  
O  
N